

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU 29 NOVEMBRE 2012 à 9H30  
L'Oustalet – Cannet des Maures**

**PROCES VERBAL**

Ont assisté à l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2012 :

Pour les communes :

- Florence LANLIARD, Maire du Plan de la Tour
- Dominique LEDERLIN-ADER, adjointe au maire de la Garde Freinet
- Edith TESSON, 1<sup>ère</sup> Adjointe au maire de la Croix-Valmer
- Jean-Pierre COURCHET, Adjoint au maire de la Garde Freinet
- Brigitte LACREUSE, Conseillère municipale de la commune du Thoronet
- Max ALRIC, Adjoint au maire de Vidauban

Autres membres de l'association :

- Jean-Michel COUVE, Député du Var, Président de Maures Développement Durable
- Robert BOUCHARD, Secrétaire général de la D.C.A. PACA
- Christian MERCIER, Vice-Président du syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var
- Loïc DE SALENEUVE, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture du Var
- Bertrand DESCHAMPS, Directeur de l'agence de Saint-Tropez, représentant la C.C.I.V. du Var
- Alexandre LATIL, représentant l'association des Jeunes Agriculteurs du Var
- Liliane MAILLARD, attachée de direction à l'U.P.V.
- Jean Daniel TAVE, Vice-Président de la Chambre des Métiers du Var
- Nicole TRONCHE, Présidente de l'U.D.V.N. 83

Autres personnes présentes :

- Jean Louis ATOCH, délégué de pays du Var pour la Fondation du Patrimoine
- Grégory CORNILLAC, représentant la COFOR 83
- Hervé PASSAMAR, consultant, chargé d'une mission d'appui au projet de développement durable sur le territoire des Maures
- Carole BLION, représentant le cabinet d'expertise comptable AUDICOMPTA de l'association

Deux pouvoirs ont été envoyés :

- Annick NAPOLEON, Maire de Cavalaire

*AW*  
*me*  
*me*  
*me*

- Anne Marie COUMARIANOS , Maire du Rayol Canadel sur Mer

Le quorum étant atteint 16 membres présents ou représentés, l'Assemblée générale extraordinaire peut délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2012 mixte extraordinaire et ordinaire
- Modifications des statuts
- Compte-rendu d'activités depuis cette réunion
- Présentation du projet de plaquette d'information et de promotion de l'association « Maures Développement Durable »
- Situation financière 2012 et perspectives budgétaires 2013
- Questions diverses

En début de séance un document de préparation a été distribué à chaque participant.

Jean Michel COUVE, après avoir remercié les participants, propose de passer au premier point de l'ordre du jour :

#### **Adoption du procès verbal de la dernière assemblée générale du 27 juillet 2012.**

Aucune observation n'étant apportée le procès verbal de l'assemblée générale du 27 juillet 2012 est adopté à l'unanimité

Jean Michel COUVE, suggère de délibérer en AGE pour procéder à la modification des statuts.

#### **Modifications des statuts**

Quatre modifications sont prévues:

##### **1°) La dénomination**

Jean Michel COUVE rappelle que l'association a déjà changé de nom et qu'il s'agissait alors de s'adapter aux nouvelles dispositions de l'Etat sur les « Pays ».

Pour la seconde fois, il est proposé de transformer le nom de l'association « pour un Projet De Développement Durable du Territoire des Maures » en « **Association Maures Développement Durable** », et ce, dans un souci de simplification.

**Dominique LEDERLIN-ADER** s'interroge sur le mot « Maures » qui peut être pris dans un mauvais sens.

**Jean Pierre COURCHET** aurait également souhaité que le nom de l'association commence par « Développement durable des Maures »

**Hervé PASSAMAR** rappelle que lors de la création du nouveau site la dénomination « Maures développement durable » est apparue beaucoup plus lisible et facile.

Après concertation, les membres décident d'accepter à l'unanimité la modification concernant le changement de nom de l'association.

##### **2°) L'objet**

*Jm* *h* *ve*

Nous proposons d'inverser les mots « développement durable ». L'objet de l'association est de finaliser et de promouvoir auprès des différentes instances décisionnaires et des populations un Projet de développement durable du territoire des Maures et de soutenir sa mise en œuvre.

Modification acceptée à l'unanimité.

### 3°) La composition

Il est proposé d'intégrer à la composition des membres associés un cinquième collègue : « entrepreneurs partenaires », qui permettrait à notre association de bénéficier de conseils et soutiens du monde de l'entreprise.

Jean Michel COUVE rappelle que nous avons créé, lors des dernières modifications des statuts, un quatrième collègue concernant les personnes physiques désireuses d'intégrer notre association. Aujourd'hui il s'agit de mobiliser des entreprises, des banques ou organismes de statuts privés, qui peuvent avoir un intérêt en terme d'image à participer aux travaux de notre association. Ces deux derniers collègues devraient nous permettre d'élargir notre cercle de réflexion et de concentration car nous avons beaucoup de mal à communiquer à l'extérieur. Même si, le journal Var Matin a consacré dernièrement une page entière à notre association, cela reste tout de même assez ponctuel, et il est urgent d'ouvrir notre association non seulement aux citoyens mais également aux chefs d'entreprises.

Les membres de l'association approuvent cette modification à l'unanimité

### 4°) Le fonctionnement de l'Assemblée Générale extraordinaire

Compte tenu des difficultés pour réunir tous les membres de l'association, nous pensons que les décisions des assemblées générales ordinaire et extraordinaire pourront être prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Jean Michel COUVE informe également l'assemblée qu'il y aura prochainement un changement dans notre manière de fonctionner, et laisse la parole à Robert BOUCHARD afin qu'il s'exprime sur ce sujet.

Robert BOUCHARD rappelle que nous nous réunissons en assemblée générale trois ou quatre fois par an, sans avoir, en amont, préparé le ou les dossiers. Il serait, par conséquent, judicieux que le bureau du Conseil d'administration de l'association se réunisse plus souvent, afin que les projets soient discutés avant de les soumettre au vote de l'assemblée. Par ailleurs, il serait intéressant, à l'avenir, de créer des commissions avec des personnes membres, ou non, de l'association qui pourraient examiner des propositions soumises ensuite à l'approbation du Conseil d'administration ou de l'Assemblée générale. Cela permettrait sans doute, de ne pas se trouver confronté à un vote sur un sujet débattu le jour même de la réunion de l'assemblée, et qui peut ne pas retenir le consensus de tous.

Jean-Michel COUVE remercie Robert Bouchard de ces remarques et indique que des propositions dans ce sens seront faites dans les perspectives 2013 et que des groupes pourront être constitués sur cinq thèmes principaux permettant un véritable débat avant les réunions d'assemblées générales.

*B*

*J* *h* *Aw*

Nicole TRONCHE demande si Jean-Michel COUVE a pu joindre le Préfet de région.

Jean-Michel COUVE lui répond qu'une lettre qui lui est destinée est en préparation ainsi qu'un courrier au Président du Conseil Régional.

Hervé PASSAMAR rappelle qu'il est important, avant d'envoyer ces courriers, que les membres de l'association s'accordent aujourd'hui sur ce qui pourrait être sollicité et réalisé ainsi que sur la stratégie à adopter.

Dominique LEDERLIN-ADER pense qu'il est important que le bureau de l'association décide des courriers à envoyer et non une seule personne.

### Compte-rendu d'activités depuis le 27 juillet 2012 : état d'avancement du projet global et des différents axes

Jean-Michel COUVE avant de rappeler les différentes actions entreprises depuis la dernière assemblée générale, tient à signaler que si nous ne parlons que très rarement du volet « forêt », il a toujours été entendu que celui-ci tient une place importante dans notre action. Pour nous, ce volet forestier c'est la charte forestière, et nous restons à l'écoute et en soutien de cette charte.

Après le rendu et la présentation des trois études (Pôle économique, tourisme durable, Geopark) lors de l'Assemblée Générale de Juillet 2012, nous avons avec Carole Bliion envoyé au Ministère de l'environnement les documents produit par les trois cabinets et l'ensemble des pièces justificatives afin de satisfaire aux attendus de la convention attribuant la subvention à l'association.

Il a été décidé lors de cette Assemblée Générale de poursuivre un travail spécifique sur ces axes afin d'entrer dans une phase opérationnelle conforme aux objectifs et aux principes de l'Association. Nous avons ainsi entrepris des démarches permettant à la fois d'apprécier le contenu des études et leur déclinaison effective sur le territoire. Parallèlement, nous avons cherché à identifier les modalités de financement permettant la poursuite de la démarche. De manière synthétique, nous présentons ici l'état d'avancement de ces démarches.

#### **- Schéma tourisme durable**

Le document présenté par Guy Castagné a été dans ses grandes lignes validé lors de l'Assemblée Générale du mois de Juillet dernier. Les constats, (besoins, ressources) hypothèses de travail et préconisations paraissent pertinents et bien documentés.

Nous avons organisé en Septembre et Octobre deux réunions de travail avec Mr Castagné afin de préciser les contours d'une nouvelle étape et en programmer les échéances. Cette démarche de mobilisation et d'animation territoriale sera basée sur la tenue de tables rondes sur quatre sites regroupant tous les acteurs concernés (économiques, institutionnels, associatifs, universitaires) et permettra la diffusion de l'information, la sensibilisation à la démarche, une meilleure participation des partenaires et une mobilisation des acteurs.

Ces réunions seront animées par Jean-Michel Couve, qui reste référent sur cette approche tourisme, en lien avec Guy Castagné et Hervé Passamar.

Cette étape permettra, en complément de l'étude réalisée, de définir et mettre en œuvre le schéma de tourisme durable du territoire des Maures.

Suite à nos rendez-vous, une première proposition d'intervention prévoyant l'organisation de ces tables rondes et la mutualisation des informations a été fournie par le cabinet BDRH en Octobre. A la lecture, elle nous est apparue trop resserrée, et ne permettant pas l'atteinte de

nos objectifs. Une seconde proposition plus conforme à nos attentes nous a été fournie depuis. Bien évidemment, le lancement de cette nouvelle étape suppose la mobilisation et l'obtention des moyens permettant le financement, ce sur quoi nous travaillons depuis le mois de Septembre. Plusieurs démarches réalisées avec Mr Castagné auprès du Conseil régional ont reçu un accueil, à priori, favorable. Un courrier de demande de financement en ce sens au Président du Conseil Régional sera envoyé début décembre.

**Jean-Michel COUVE** rappelle que nous avons délimité quatre secteurs :

- le golfe de Saint-Tropez + le canton de Collobrières
- les communes de la communauté « cœur du Var »
- le Canton de Lorgues
- le Canton de Besse

L'idée est de travailler sur un territoire des Maures élargi en tant que projet du développement du tourisme. Nous allons, dans un premier temps, faire l'inventaire secteur par secteur de tous les acteurs du tourisme directs et indirects. Puis nous allons leur proposer d'établir ensemble l'inventaire de nos atouts. Enfin, nous débattons et mettons en forme un territoire vu du côté de son attractivité, sa capacité à attirer des visiteurs qu'ils soient excursionnistes, touristes en séjour que ce soit au cours de vacances, de loisirs ou de visites de tel ou tel monuments, de séminaires.. et nous allons réaliser un éventail de sites, produits et prestations destiné à des clientèles locales, régionales, nationales et internationales

Lorsque nous aurons établi cette liste, qui prendra plusieurs mois, nous verrons comment nous pouvons lier ces secteurs les uns aux autres et ferons des propositions, en cherchant à résoudre les problèmes connexes au développement d'un tourisme durable. Rappelons que notre association n'a pas pour vocation d'exploiter de gérer ni de produire ou réaliser mais bien de faire des propositions et de cibler des structures porteuses.

**Nicole TRONCHE** rappelle qu'elle est administrateur du « jardin du Rayol », et qu'il y a environ six mois une émission à la télévision promouvant « ce jardin » a permis d'accueillir, dans les semaines qui ont suivi quelques six cents visiteurs. Le problème majeur qui s'est posé, n'a pas été le nombre de visiteurs mais bien le problème de stationnement des véhicules.

**Jean-Michel COUVE** rappelle que dans le cadre de l'élaboration de ce schéma de développement durable du tourisme, il s'agira de travailler sur les quatre saisons. Il faudra aussi savoir mesurer quelles seront les retombées économiques sur le territoire ?

**Bertrand DESCHAMPS** souligne qu'il sera indispensable de se rapprocher des Maisons de pôle quant au recensement car elles détiennent des bases de données conséquentes. Il faudra partir de ces données disponibles pour savoir comment nous devons les compléter.

**Dominique LEDERLIN-ADER** souhaite que très rapidement il y ait une présentation de notre association au futur Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

Par ailleurs, elle pose le problème des communes qui ont du mal à vivre l'hiver telle que la Garde-Freinet : comment valoriser le tourisme si la plupart des commerçants sont fermés, par exemple?

**Jean-Louis ATOCH** demande qui, concrètement, va réaliser le schéma de tourisme durable ? est ce que ce sera une commission avec des directives venant du Président ? quant cela va-t-il démarrer ?

R

L Jouy

AW

**Jean-Michel COUVE** répond : « dès que l'association aura les moyens financiers pour honorer les prestations de Guy Castagné. Les acteurs principaux seront Hervé Passamar, Guy Castagné qui apportera un savoir faire technique et lui même mais également un groupe de membres de l'association qui seront désireux de travailler sur le sujet ».

**Robert BOUCHARD** proposera en commission un projet de communication sur le développement du tourisme durable qui lierait l'agriculture, l'artisanat local, le commerce, de manière à répondre en partie au problème notamment des villages qui ne vivent plus en dehors de la saison estivale et de façon à réussir à créer une valeur ajoutée à l'économie du territoire.

**Dominique LEDERLIN-ADER** souhaite vivement que nous nous rapprochions très vite des entrepreneurs et que ceux-ci s'associent à notre projet.

**Jean-Louis ATOCH** intervient en indiquant que dans le Var nous avons la chance mais aussi une certaine malchance d'avoir le soleil et l'eau. Les habitants des régions voisines comme l'Ardèche par exemple auraient bien des choses à nous apprendre en matière de tourisme durable.

**Nicole TRONCHE** rappelle qu'au niveau du Rayol Canadel sur Mer « nous nous sommes battus pour avoir un jardin à la place d'un golf ».

### **Géopark : dossier présenté par Hervé Passamar**

Le diagnostic soumis par Mr Martini permettant de positionner le territoire des Maures sur une démarche de labellisation Geopark aurait été favorablement accueilli par les participants à la réunion de Juillet. Ses conclusions de son premier rapport permettent d'envisager favorablement la poursuite de cette démarche, conformément au calendrier prévisionnel intégré au document présenté en Juillet. Pour mémoire, il est prévu pour 2013 un inventaire des sites faisant l'objet du programme, la poursuite du travail scientifique entrepris, la précisions des contenus patrimoniaux et culturels du projet, une forte action de sensibilisation et d'information auprès des élus, l'implication des partenaires institutionnels (Département, Région, Etat, European Geopark Network) sur le projet.

Dans ce sens, Mr Passamar a été invité en Septembre au Congrès international des Geopark (Global Geopark Network) qui s'est tenu au Portugal intervenir sur le thème « De nouveaux modèles économiques pour les Geoparks ». A l'occasion de cette manifestation regroupant l'ensemble des Geoparks, et sous le patronage de Mr Baroso, le projet des Maures a été présenté à tous les participants. Il a reçu un accueil très favorable de la part des interlocuteurs présents.

Nous avons avec Mr Martini organisé trois réunions en septembre et octobre afin d'étudier le meilleur positionnement possible permettant une bonne adhésion au projet et en faciliter le financement. Dans ce sens, Mr Martini a évoqué le projet de « Geopark des Maures » au Conseil Régional qui semble très favorable au projet. Des réunions en décembre à la Région permettant de présenter ce projet et déposer ensuite les demandes de financements d'études de faisabilité sont programmées.

Jon                      W

AW

La poursuite de la mission d'appui réalisée par la Réserve Géologique de Haute Provence est bien entendu soumise à l'obtention des financements qui en permettront le paiement. Nous serons, sur ce point, fixés avant la fin de l'année.

**Grégory CORNILLAC** informe l'assemblée qu'il a eu, de son côté, à produire une note sur les Géoparks. D'une manière générale l'avis est favorable cependant il tient à émettre quelques inquiétudes notamment sur le défaut de communication des Géoparks. Par exemple, le Géopark des Alpes de Haute Provence englobe quelques communes du Var, et passe complètement inaperçu. Par ailleurs il estime que la labellisation de l'UNESCO n'est pas forcément une fin en soi, obtenir un label d'excellence c'est bien mais il faut surtout apprendre à le garder. Il évoque également le problème supplémentaire financier.

**Jean-Michel COUVE** souhaite que chacun ne travaille pas de son côté. Ce pourrait être le syndicat de la Charte forestière ou le Conseil Général ou d'un Parc régional qui soit à terme la structure porteuse mais dans l'immédiateté il importe de revenir au contenu et faire des propositions concrètes. N'oublions pas que l'Europe et l'Etat nous infligent constamment des nouveaux périmètres de prospections. Ne nous trompons pas d'objectif car sinon dans trente ans nous n'aurons pas avancé. Nous allons sur un projet innovant mais nous n'avons pas l'ambition d'en être les opérateurs.

Contentons nous de faire des propositions et de préciser nos projets.

**Dominique LEDERLIN-ADER** précise que grâce à la constitution de la charte forestière beaucoup de communes qui ne participent pas à notre association se sont regroupées et qu'à ce titre il serait important de se rapprocher d'elle.

**Loic DE SALENEUVE** pense qu'il serait effectivement intéressant d'arriver à travailler ensemble. Par ailleurs, il pense qu'il n'est pas primordial d'être labellisé.

**Jean-Michel COUVE** intervient en indiquant qu'au contraire le fait d'être labellisé Geopark par l'UNESCO constitue un fort potentiel d'attractivité territoriale.

**Hervé PASSAMAR** rappelle qu'il faudra créer un auto-financement. Il n'y aura pas de billetterie pour entrer dans le géopark. Les ressources ne pourront venir que de la vente de produits dérivés.

Il y a donc une réflexion à mener sur le modèle économique à mettre en place

**Florence LANLIARD** souhaite avoir l'aval des membres de l'association pour parler librement au sein du syndicat mixte de la charte de cette idée de création du Géopark. Elle reste persuadée que le syndicat constitué de vingt trois communes rentrant en partie dans le périmètre des Maures doit être une cible de de communication pour l'association et qu'il ne faut pas se priver d'informer les communes de ce projet fédérateur.

**Grégory CORNILLAC** rappelle aussi que la Région a déposé en octobre sa candidature auprès du réseau international des forêts modèles pour obtenir le label « forêt modèle de Provence ».

**Jean-Michel COUVE** approuve l'idée de présentation de notre avant-projet et de nos réflexions au niveau du syndicat en question. Celui-ci décidera s'il désire que nous mettions à sa disposition au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux.

Jean-Michel Couve poursuit la présentation du rapport d'activité en abordant le troisième sujet :

### - Le Pôle économique et la formation

Les deux études présentées en Juin par Jean Yves Buffard et ses associés n'ont pas permis, malgré nos nombreuses démarches, de préciser, les besoins et les axes de développement socio-économiques du territoire pourtant clairement posés dans les cahiers des charges soumis aux cabinets par l'association. Les réponses apportées sont restées trop vagues pour permettre d'avancer dans notre projet de création d'un Cluster économique et environnemental sur ces axes. La valorisation et la diffusion de ces travaux resteront donc limitées.

Par ailleurs, nous avons, en Septembre, organisé une réunion associant le Président de la communauté de Communes « Cœur du Var », Mr Jean-Luc Longour, Maire du Cannet des Maures et Mme Weiss, chargée de mission à la Communauté de Communes, afin d'évoquer l'état d'avancement de nos travaux et du projet Var Ecopole, et envisager d'éventuelles modalités de collaboration sur ce dossier. La Communauté de Communes souhaitant poursuivre de son côté sa démarche de développement économique, il a été convenu et nous borner à échanger nos informations et de participer de façon croisée à nos différentes réunions et travaux conduits dans ce domaine, sans pour autant, formaliser un partenariat.

En tout état de cause, si nous souhaitons poursuivre la démarche de promotion et de développement économique initiée, l'analyse opérationnelle, stratégique et prospective du Cluster économique et environnemental, nous devons nous appuyer sur d'autres expertises, ce qui impliquera la mobilisation de nouveaux financements.

Il faut que se constitue un groupe au sein de notre association qui continue à travailler sur ce thème étant entendu qu'aucun des projets ne doit supprimer un hectare de surface agricole utile.

Interventions de :

**Hervé PASSAMAR** : rappelle que beaucoup de temps a été passé en contact la communauté de communes « cœur du Var ». Aujourd'hui, cette ambiguïté étant levée nous pouvons avancer dans nos projets.

**Robert BOUCHARD** » pense que l'étude de ce pôle économique se situe en dehors de notre rôle, et qu'il ne faudrait surtout pas doubler. Il avait soulevé, dès le départ, sa réticence à travailler sur cette action, dans la mesure où ces projets de développement sont déjà abordés par les communautés de communes. Il pose la question : ne vaut-il pas mieux s'attarder sur le projet du tourisme durable et sur le Géopark qui va apporter une valeur économique au territoire des Maures, plutôt que tout vouloir faire en même temps ?

**Jean-Michel COUVE** répond qu'il ne partage pas cet avis qui remet en cause le fondement et l'objet de notre association. Sur tous les sujets que nous abordons on pourra toujours nous rétorquer qu'ils peuvent être traités par d'autres que nous. Cependant, ce ne sont pas les communautés de communes ou les territoires de SCOT ou les autres découpages administratifs qui ont permis de sortir le territoire de ses difficultés actuelles: le littoral est toujours engorgé en saison, la forêt continue à brûler, et les plaines agricoles quant à elles se sont vues réduites par une urbanisation de mitage et les bords de route sont de plus en plus construits. Nous sommes là pour concevoir et proposer aux décideurs politiques et économiques ainsi qu'aux services de l'Etat un projet territorial à la fois global et diversifié. C'est ce qui fait le caractère innovant de notre démarche c'est justement que nous voulons

intégrer tout à la fois: l'agriculture, la forêt, l'environnement, la culture, le patrimoine, l'emploi, la formation, l'économie,...

**Brigitte LACREUSE** souhaite préciser que l'étude sur ce Pôle économique était trop légère et cela a malheureusement discrédité l'association au vu de la communauté de communes « cœur du Var ».

**M. BERSIA** demande de mieux communiquer à l'extérieur nos projets afin de mieux faire comprendre les buts de notre association.

Avant d'aborder la plaquette de communication, Jean-Michel COUVE souhaite que Christian MERCIER s'exprime sur le thème de la forêt.

**Christian MERCIER** rappelle que son l'association des propriétaires forestiers privés qu'il représente s'attache à valoriser nos forêts qui restent toujours fragiles et pauvres. Un des gros problèmes auquel les propriétaires forestiers se trouvent confrontés c'est qu'ils n'arrivent pas à accéder au cœur des forêts, alors que la forêt a besoin d'être régénérée, mais ils n'ont aucun moyen pour le faire. Par ailleurs il rappelle que les propriétaires forestiers ne souhaitent pas être envahis par le tourisme de masse.

**Jean-Michel COUVE** constate que se pose, au niveau de la forêt, un grand nombre de problèmes qui bloquent toute possibilité de revitalisation. Il nous faut par conséquent réfléchir aux différentes possibilités d'ouverture des espaces forestiers à cette revalorisation et englober nos propositions dans notre projet d'ensemble. En ce sens, un groupe sera constitué afin de travailler sur le sujet.

**Alexandre LATIL** signale qu'en tant qu'agriculteur il a vu des confrères être obligés d'arrêter leur activité alors que, s'ils avaient eu une meilleure connaissance des difficultés des forestiers, cela leur aurait permis de rapprocher leurs intérêts, sachant que l'activité forestière implique de gros investissements.

Jean-Michel COUVE passe la parole à Hervé PASSAMAR afin qu'il aborde le problème de la communication.

## **I) Plaquette de communication**

De manière transversale :

Nous travaillons depuis le mois d'octobre à la finalisation de la plaquette de communication « Maures Développement Durable ». Celle ci doit nous permettre de promouvoir les actions et projets de l'association auprès de différents partenaires : institutions locales, régionales, nationales, voire européenne mais aussi entreprises, fondations, tout autant que des associations et citoyens sensibilisés à notre démarche. C'est donc un document « générique », s'adressant à des groupes d'acteurs très différents, ce qui explique la complexité de sa réalisation.

Cette plaquette, synthétique mais suffisamment explicative doit constituer un document de communication visant essentiellement la mobilisation et l'adhésion la plus large à notre démarche.

Nous avons rencontré Mme Leygues, (Société Sedona/Lattitude Gallimard) qui propose à l'association de participer à la réalisation de ce document : graphisme, mise en page,

*R*

*L* *Chmp*  
9 *AW*

façonnage. Le texte, après validation par l'Assemblée Générale, lui sera adressé fin de l'année.

**Jean-Michel COUVE** souligne que cette plaquette a plusieurs cibles : les collectivités et les ministères d'une part, d'autre part les Varois citoyens pour les informer de la réalité de ce que nous faisons. Mais elle a comme troisième cible les entreprises de groupes privés que nous allons contacter pour participer activement à notre action. Il faut donc que cette plaquette soit attractive pour différentes cibles. La marque Gallimard a une très forte notoriété en France et en Europe.

Elle est d'accord pour nous accompagner gratuitement dans la réalisation de la plaquette mais aussi en ce qui concerne l'animation de notre site internet.

**Robert BOUCHARD** signale que si le site « internet » doit continuer d'exister pour se développer, il doit être lié à tous les moyens de communications actuels qui permettront d'aller vers le site.

**Bertrand DESCHAMPS** informe l'assemblée que sur le côté « communication » la CCIV a créé une plate-forme VAR ECOBIZ qui a pour but de créer des communautés médiatiques en ligne, rassemblant non seulement des chefs d'entreprises mais également des partenaires socio-économiques qui s'intéressent au développement économique du Var. Il y a donc, là, des moyens de communiquer grâce à ce réseau qui fédère actuellement plus de 3000 chefs d'entreprises, et il reste à la disposition de l'association pour avancer sur ce projet de communication .

**Loïc DE SALENEUVE** propose de diffuser régulièrement nos travaux d'assemblée générale vers l'extérieur pour une meilleure communication de nos actions. Les interventions de Jean-Michel COUVE devraient également faire l'objet d'un article « papier » qui pourrait être diffusé par mail.

Avant d'aborder le dernier point de l'ordre du jour, Hervé PASSAMAR poursuit par le sujet de :

### **La recherche de financements**

La possibilité de poursuivre les activités de l'association est étroitement liée à l'obtention de financements permettant :

- d'assurer le fonctionnement de l'association : comptabilité, appui technique, frais de fonctionnement : adhésions, subventions et mécénat
- La poursuite du programme d'études sur les volets structurant le projet de l'association : subventions et apports spécifiques

Il convient donc de distinguer deux axes : les ressources transversales permettant d'assurer la continuité de l'association et les financements propres à chaque action.

Comme indiqué ci-dessus, des démarches sont d'ores et déjà programmées dans ce sens avec le Conseil Régional sur les axes Tourisme et Geopark.

Toutefois, la recherche de financements aussi diversifiés, de la part de structures aussi nombreuses (privé/public, local/régional/national, Europe, mécénat, etc.) nécessiterait l'appui d'une **structure d'ingénierie financière** en mesure d'identifier les financements potentiels.

Cette recherche est, actuellement, en cours.

Le programme pour l'année 2013 paraît d'ores et déjà tracé : il convient donc de poursuivre et développer les études initiées et de mettre en œuvre, à une échéance rapide, un plan d'action et la concrétisation des objectifs.

**Dans ce sens, l'élargissement du partenariat et la communication représenteront pour l'association en 2013 les deux enjeux déterminants : mobilisation de financements, adhésion de nouveaux partenaires.**

Nous disposerons de la plaquette, qui sera un outil très important, auquel il convient toutefois d'ajouter :

- **Une plus grande implication et une plus vive animation du site « Maures Développement »** (articles, échanges, photos, compte rendus, etc). Le site devra relayer en continu l'état d'avancement des actions, et rendre compte du dynamisme de l'association. Des temps de travail et une organisation spécifiques doivent être précisés.

- **La tenue en début d'année de la journée de promotion/communication** prévue initialement en 2012 : restitution de nos travaux, présentation des objectifs, élargissement du partenariat, invitation presse. Cette manifestation est d'une importance capitale pour l'association, ce qui suppose de travailler à sa préparation dès le mois de décembre après débat en Assemblée Générale sur les contenus.

- La **multiplication de rencontres avec les acteurs socio-économiques** les plus représentatifs du territoire afin de les associer au projet de l'association

- **Des rendez-vous systématiques avec les institutions locales et régionales** pour l'obtention de subventions et des contacts avec les responsables d'organismes privés permettant la poursuite du plan de travail et le fonctionnement de l'association.

Par ailleurs, compte tenu de la diversité des actions conduites et de la nécessité de maintenir une forte mobilisation des adhérents, **il est devenu indispensable de repenser le mode de gouvernance de l'association.** Il s'agirait de mettre en place un cadre de fonctionnement associatif qui s'articulerait autour des différentes thématiques structurantes, permettant la participation et l'implication spécifique des membres sur des axes définis. Des réunions thématiques seront ainsi conduites, dont les travaux seront ensuite rapportés en Assemblée Générale. Plusieurs commissions doivent ainsi être mises en œuvre : Tourisme durable, Geopark, Cluster économique et environnemental, Forêts-Communication.

La coordination de ces groupes se faisant avec l'appui technique d'Hervé Passamar.

**Le budget prévisionnel de l'association** prendra en compte de manière réaliste les besoins « a minima » permettant d'assurer le fonctionnement basique de l'association (voir plus haut). Ceux ci peuvent être partiellement couverts par les cotisations, une part de financements extérieurs modiques pouvant compléter assez facilement ce poste.

En ce qui concerne les budgets d'études, nous serons amenés à les arrêter après engagement des partenaires, c'est à dire en début d'année. Nous connaissons d'ores et déjà le coût de la mission « tourisme durable » (environ 20 000 euros), le volet geopark restant à discuter avec le Conseil régional.



## Situation financière 2012 et perspectives budgétaires 2013

### 1 Situation comptable

A ce jour, la situation comptable prévisible au 31.12.2012, laisse présager un résultat bénéficiaire d'environ 1.350€.

Le tableau ci-après, récapitule les principales recettes et dépenses engagées à ce jour.

	2010	2011	2012
Cotisations membres	20 150	17 410	15 898
Divers produits	597	4 336	234
Subvention de Ministère		130 000	
Engagements à réaliser		-113 091	104 649
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 747</b>	<b>38 655</b>	<b>120 781</b>
Achats	316	8	
Fonctionnement	5 037	6 840	6 688
Dotation aux provisions	1 200	306	153
Charges exceptionnelles	1 709	4 692	459
Réceptions Communications	3 916	496	1 695
Déplacements			
Site			
Honoraires /Etudes		15 000	110 439
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 178</b>	<b>27 342</b>	<b>119 434</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>8 569</b>	<b>11 313</b>	<b>1 347</b>
<b>REPORT FIN ANNEE</b>	<b>8 900</b>	<b>20 213</b>	<b>21 560</b>

Deux points sont à préciser :

1°) Recettes :

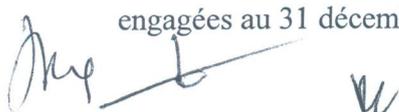
La subvention accordée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du logement n'a pas été utilisée en intégralité. Une somme de 8.442€ est en attente d'engagement à réaliser. (prise en charge de la plaquette)

2°) Dépenses :

Les frais relatifs à la réalisation et à l'édition des documents de communication (plaquettes) n'ont pas été intégrés dans ce tableau. Il reste à les évaluer en fonction des décisions qui seront prises ce jour.

La commune de Pierrefeu a informé l'association de sa volonté de se retirer à partir de 2013.

La situation financière de l'association permet à ce jour, de régler la totalité des dettes engagées au 31 décembre 2012 à savoir :





- le remboursement éventuel d'une partie de la subvention non utilisée pour 8.442€
- les honoraires d'Hervé PASSAMAR et du cabinet AUDICOMPTA-BLION
- les frais divers administratifs, de location de salle et de réception.

### 3 . Perspectives budgétaires 2013

Les perspectives budgétaires 2013, incluant les missions d'études seront présentées plus précisément en début d'année, lorsque nous connaîtrons définitivement le coût des études. Cependant, nous présentons, ce jour, un orientation prévisionnelle permettant d'assurer les charges fixes de l'association.

Lors de la précédente assemblée générale, nous avons émis la possibilité d'augmenter les cotisations en fonction d'un recensement de la population plus récent et en date de 2009. Le tableau présenté ci-dessous rappelle les cotisations prévues pour 2013 en fonction de cette augmentation.

#### PROJECTION EN FONCTION DU RECENSEMENT 2009

COMMUNES	Cotisations 2011	Cotisations 2012(1)	Nombre d'habitants recensés 2009	Montant cotisations 2013 (2)
CAVALAIRE	2 116	2 158	6 848	2 739,20
LA CROIX VALMER	1 138	1 161	3 487	1 394,80
LA GARDE FREINET	663	676	1 798	719,20
GRIMAUD	1 539	1 570	4 381	1 752,40
LE PLAN DE LA TOUR	964	983	2 913	1 165,20
LE RAYOL CANADEL SUR MER	282	288	690	276,00
COLLOBRIERES	684	698	1 925	770,00
LA LONDE LES MAURES	3 536	3 607	10 058	4 023,20
LE THORONET	616	628	2 253	901,20
PIERREFEU DU VAR	1 798	1 834	5 464	
VIDAUBAN			10 105	4 042,00
	13 336	13 603		17 783,20

1) Augmentation 2% par rapport à 2011

2) (Habitants 2009) x 0,40

En fonction de cette augmentation les recettes prévisibles pour 2013 :

<b>Communes</b>	<b>17 783</b>
<b>Cavalaire-sur-mer</b>	<b>2 739 €</b>
<b>Collobrières</b>	<b>770 €</b>
<b>La Croix Valmer</b>	<b>1 394 €</b>
<b>La Garde-Freinet</b>	<b>719 €</b>
<b>Grimaud</b>	<b>1 752 €</b>
<b>La Londe-les-Maures</b>	<b>4 023 €</b>
<b>Vidauban</b>	<b>4042 €</b>
<b>Le Plan de la Tour</b>	<b>1 165 €</b>

*Handwritten mark*

*Handwritten signature and initials*

Rayol-Canadel-sur-mer	276 €
Le Thoronet	901 €
<i>Autres membres</i>	1989 €
U.D.V.N.	153 €
Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	153 €
Chambre d'Agriculture du Var	153 €
Chambre des Métiers du Var	153 €
FD Syndicats d'Exploitants Agricoles du Var	153 €
CD Jeunes Agriculteurs du Var	153 €
Union Patronale du Var	153 €
Union Professionnelle Artisanale du Var	153 €
UN des Associations de Professions Libérales	153 €
Chambre de l'immobilier FNAIM du Var	153 €
DCA PACA	153 €
Syndicat des propriétaires forestiers	153 €
JM COUVE	153 €

Des financements extérieurs modestes peuvent compléter les recettes déjà prévisibles à concurrence de 3.000€, tels que les participations (cotisations) du collège 3 : personnes physiques et du collège 4 : entrepreneurs partenaires.

Le budget présenté ci-après ne tient compte que des dépenses prévisibles *a minima* pour 2013. La situation prévisible pourrait alors s'établir ainsi :

	2010	2011	2012	2013
Cotisations membres	20 150	17 410	15 898	19 772
Divers produits	597	4 336	234	3 000
Subvention de Ministère		130 000		
Engagements à réaliser		-113 091	104 649	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 747</b>	<b>38 655</b>	<b>120 781</b>	<b>22 772</b>
Achats	316	8		
Fonctionnement	5 037	6 840	6 688	6 700
Dotation aux provisions	1 200	306	153	306
Charges exceptionnelles	1 709	4 692	459	
Réceptions	3 916	496	1 695	6 000
Communications				
Déplacements				
Site				
Honoraires /Etudes		15 000	110 439	30 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 178</b>	<b>27 342</b>	<b>119 434</b>	<b>43 006</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>8 569</b>	<b>11 313</b>	<b>1 346</b>	<b>- 20 234</b>
<b>REPORT FIN ANNEE</b>	<b>8 900</b>	<b>20 213</b>	<b>21 559</b>	<b>1 325</b>

Remarques :



Il s'agit d'une situation comptable prévisionnelle et non pas d'une situation financière. Tous les membres adhérents n'ayant pas honoré leur cotisation, l'équilibre financier pourrait ne pas être réalisé. Un nouvel appel leur sera lancé.

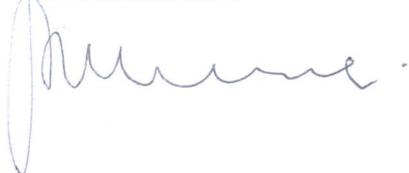
La communication c'est à dire l'édition des plaquettes, et notre journée de promotion ont, dans cette perspective été évaluées à 5.000€.

Jean-Michel COUVE propose que soient formés six groupes de travail :

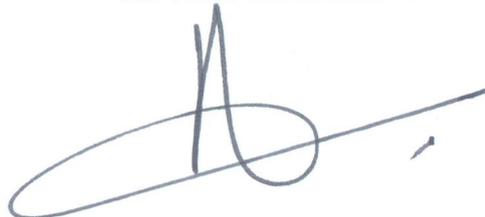
- **Géopark** : Jean-Louis ATOCH (Fondation du Patrimoine), Nicole TRONCHE (UDVN), Dany NOGET (adjointe à la culture à la commune du Plan de la Tour)
- **Schéma de tourisme durable** : Bertrand DESCHAMPS (CCIV), Liliane MAILLARD (UPV), Isabelle STRUBE (déléguée au tourisme de la commune du Plan de Tour)
- **Pôle économique** : Bertrand DESCHAMPS (CCIV) , Liliane MAILLARD (UPV), Robert BOUCHARD (DCA), Loïc de SALLENEUVE (Chambre d'agriculture)
- **La Forêt** : Alexandre LATIL ( Jeunes Agriculteur du Var), Loïc DE SALLENEUVE (Chambre d'agriculture), le syndicat des propriétaires forestiers, Florence LANLIARD (Maire de la commune du Plan de la Tour)
- **Communication** : Jean-Louis ATOCH, Robert BOUCHARD
- **Financement** : en attente du nom des participants.

La séance est levée à 12H45.

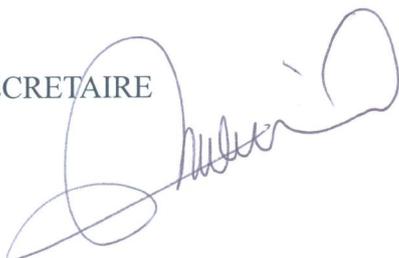
LE PRESIDENT



LE VICE-PRESIDENT



LE SECRETAIRE



LE TRESORIER

